

## 20 juin, journée internationale des réfugiés

Par Nidal Hamade

Mondialisation.ca, 20 juin 2006

Protection-palestine.org, AFPS 20 juin 2006

Région : Moyen-Orient et Afrique du Nord

Thème: Crimes contre l'humanité

Analyses: LA PALESTINE

Plus de la moitié du peuple palestinien est en exil forcé.

En 1948, les groupes armés sionistes et l'armée israélienne expulsent, par la force et la terreur 850.000 Palestiniens.

Ce fut un véritable nettoyage ethnique accompli pour moitié avant la déclaration d'indépendance d'Israël du 15 mai 1948 et avant l'entrée en guerre des armées arabes.

Sur le territoire alloué à un « état juif » par le plan de partage de l'O.N.U et sur le territoire conquis par Israël, seulement 15% des habitants palestiniens non juifs réussissent à rester, mais souvent déplacés de leur ville ou village d'origine. (415 villages sont rasés ou détruits).

Les massacres sont nombreux comme celui de Deir Yassine : 250 morts.



Fuite des survivants de Deir Yacine



Bisan, ce qui reste du village

Les Palestiniens se réfugient au Liban, en Syrie, en Cisjordanie et TransJordanie, dans la bande de Gaza... en majorité dans des camps, sous des tentes avec des conditions climatiques, alimentaires et sanitaires très difficiles.



Les premiers réfugiés en 1948



« Amélioration » : Beach camp à Gaza

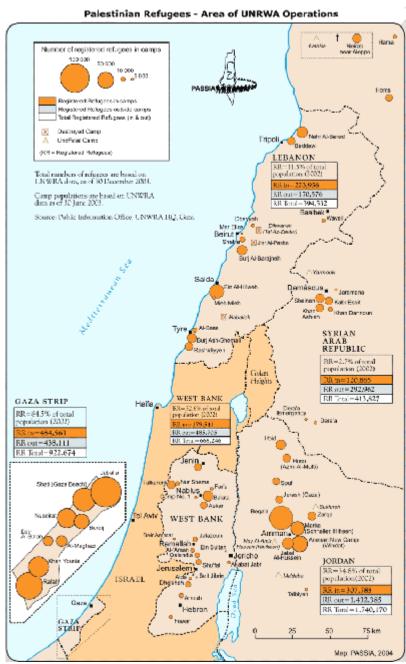
Pour être admis à l'ONU, l'état israélien accepte en 1949 la Résolution 194 reconnaissant le droit au retour des réfugiés palestiniens mais s'est depuis toujours opposé à la mise en œuvre de ce droit universel, chassant, tuant ou exilant de nouveau les réfugiés qui avaient réussi à revenir.

En 1967, Israël occupe la Cisjordanie avec Jérusalem-Est, la bande de Gaza, le Golan, le Sinaï. Plus de 200.000 Palestiniens sont de nouveaux exilés, surtout vers la Jordanie.

Jordanie en 1970 (Septembre Noir), Liban en 1976 (camp de Tall El Zaatar attaqué et vidé de ses habitants), en 1978 et 1982 (invasions israéliennes, massacre de Sabra et Chatila...), en 1985 (siège des camps), Koweït en 1990, Irak et Libye en 2006, sont autant de lieux et de dates sombres pour des milliers de réfugiés palestiniens subissant de nouveaux exils quand ils ne sont pas massacrés, emprisonnés ou déportés.

En particulier les camps des réfugiés du Liban et la résistance palestinienne sont régulièrement attaqués et bombardés par l'armée israélienne depuis plus de 30 ans.

Une agence spécialisée de l'O.N.U, l'UNRWA, est fondée en 1949 pour assurer les besoins élémentaires des réfugiés (alimentation, santé, scolarisation).



Camps palestiniens sous la responsabilité de l'Unwra

La réduction continue du budget de cette agence, sous la pression des Etats-Unis, précarise encore plus la situation des 5 millions de réfugiés notamment dans la Bande de Gaza (80% de la population est réfugiée), asphyxiée par l'occupant et la suppression de l'aide européenne, et au Liban où 72 métiers sont interdits aux réfugiés palestiniens parqués dans de véritables ghettos.



Camp palestinien de Chatila au Liban

L'éducation des enfants, principal capital des Palestiniens, est aujourd'hui menacée.

Faute de moyens l'association « Enfant Réfugié du Monde » arrête en Juin ses missions auprès de 30.000 enfants. La politique israélienne d'expulsion des Palestiniens continue.

- Judaïsation à grande vitesse de la Galilée et du Négev dépossédant encore plus les Palestiniens d'Israël.
- 41% des Israéliens sont favorables au « transfert » des Palestiniens d'Israël! Des partis ouvertement transféristes ont des élus à la Knesset.
- Les 230.000 Palestiniens de Jérusalem-Est sont enclavés par le Mur et menacés de perdre leur « droit de résidence » attribué par l'occupant lors de l'annexion après l'occupation de 1967.
- ▲ 400.000 Palestiniens de Cisjordanie coincés entre des colonies ou entre la ligne verte (ligne d'armistice de 1949) et le Mur, privés de leurs terres et de leur eau, sont condamnés à partir pour essayer d'aller gagner leur vie ailleurs.
- L'état israélien accélère son emprise sur la vallée du Jourdain (30% de la Cisjordanie) et en exclut les Palestiniens.
- Des milliers d'habitations ont été détruites par les bulldozers et chars israéliens. Des familles se sont retrouvées à nouveau sous la tente comme à Rafah.
- Du fait de l'occupant, 54.000 Palestiniens sont sans papiers sur leur propre terre et sont à la merci d'une déportation vers la Jordanie lors d'un contrôle sur un chek-point israélien.

Les Palestiniens des territoires occupés sont de plus en plus en situation de REFUGIES SUR LEUR PROPRE TERRE!

Et cela sous le regard impassible de la communauté internationale, voire la complicité de l'Europe qui se refuse à publier le rapport de ses propres diplomates sur Jérusalem-Est et notamment de la France qui soutient les sociétés Alstom et Véolia pour le projet de construction d'un tramway qui doit desservir et renforcer les colonies de Jérusalem-Est.

A l'occasion de cette journée mondiale des réfugiés, nous rappelons l'existence et la réalité

des Palestiniens expulsés en 1948 et 1967 et aujourd'hui, avec leurs descendants, réfugiés au nombre de 5 millions.

Dans un large consensus ethno-national, l'état et les partis israéliens sont dans la négation de l'expulsion massive et violente des Palestiniens en 1948 (la Nakba).

Ils refusent aussi le droit au retour des réfugiés, au centre du conflit et de sa résolution, et le principe même de ce droit, au mépris des droits de l'homme, des résolutions de l'ONU et du droit international.

Le droit au retour prévu par la résolution 194 de l'O.N.U n'est pas négociable.

En revanche les réfugiés peuvent renoncer à ce droit et obtenir des indemnisations de l'Etat Israélien pour le préjudice et les biens spoliés.

L'impunité de l'état israélien est totale et son « droit » à l'exception permanente est soutenu par les Etats-Unis, l'Europe et l'ONU!

carte des camps

PASSIA: <a href="http://www.passia.org/palestine\_facts/MAPS/Refugees-UNWRA-2001.html">http://www.passia.org/palestine\_facts/MAPS/Refugees-UNWRA-2001.html</a>

choix de photos : CL, Afps

Photo de focus (sur la banderolle : »Quatrième Convention de Genève, article 49, Droit au Retour ») en illustration de l'article : « Nous retounerons, c'est certain, nous retournerons »

par publié le mardi 17 mai 2005 par www.protection-palestine.org.

La source originale de cet article est Protection-palestine.org, AFPS Copyright © Nidal Hamade, Protection-palestine.org, AFPS, 2006

## Articles Par: Nidal Hamade

**Avis de non-responsabilité**: Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site <u>Mondialisation.ca</u> sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de <u>Mondialisation.ca</u> en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: <u>media@globalresearch.ca</u>

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca